

**DEC112822INC**

Décision portant nomination de Monsieur Pierre LEVITZ aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche n°7195 intitulée « Physicochimie des Electrolytes, Colloïdes et Sciences Analytiques ».

**Le Président,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de Président du CNRS ;

**Vu** la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision n°100077DAJ du 3 mars 2010 portant nomination de Monsieur Joël BERTRAND aux fonctions de Directeur général délégué à la science du CNRS ;

**Vu** la décision n° 08A012DSI en date du 19 décembre 2008 portant notamment renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7195 intitulée « Physicochimie des Electrolytes, Colloïdes et Sciences Analytiques » et nommant Madame Valérie CABUIL directrice de cette unité ;

**Vu** la décision n°111570INC en date du 29 septembre 2011 portant nomination de Monsieur Pierre LEVITZ aux fonctions de directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n°7564 intitulée « Physicochimie des Electrolytes, Colloïdes et Sciences Analytiques » ;

**Vu** l'avis du conseil de Laboratoire ;

**Vu** l'accord des partenaires ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Sur** proposition du directeur de l'Institut de chimie ;

**Décide :**

**Art. 1<sup>er</sup>** - Monsieur Pierre LEVITZ, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2012, en remplacement de Madame Valérie CABUIL, appelée à d'autres fonctions.

**Art. 2** - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 4 janvier 2012

Pour le Président et par délégation,  
Joël BERTRAND